



SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS

CPTS du Grand Saumurois



Le **SAS** permet de **fluidifier l'accès aux soins** pour le patient confronté à un besoin de soin ressenti comme **urgent, mais non vital**, lorsque l'accès à son médecin traitant n'est pas possible dans un délai adapté

En place depuis Mai 2024 dans le Maine et Loire, articulation avec la PDSA, 24h/24, 7/7



APPEL
PATIENT



ASSISTANT RÉGULATION MÉDICALE 1



URGENCE

ASSISTANT RÉGULATION MÉDICALE 2

+

MÉDECIN RÉGULATEUR URGENTISTE



SECOURS, FILIÈRES SPÉCIFIQUES,
URGENCES, ETC

MÉDECINE GÉNÉRALE

ASSISTANT RÉGULATION MÉDICALE 2

+

MÉDECIN RÉGULATEUR GÉNÉRALISTE

+

OPÉRATEUR DE SOINS NON
PROGRAMMÉS



CONSEIL MÉDICAL, CONSULTATION
SNP, SERVICE D'URGENCE

COMMENT PARTICIPER ?

- 1 Il vous suffit de vous connecter à la plateforme numérique SAS via **Pro Santé Connect**
Bien cocher la case "Je participe au SAS via ma CPTS"
- 2 Créer un compte sur la plateforme CITANA - structure CPTS Grand Saumurois
- 3 La CPTS valide votre compte
- 4 S'inscrire sur une vacation du planning SAS - SNP Médecin

CONSULTATION SNP VIA
AGENDA PARTAGÉ

Citana